

Direction Réglementation et Déontologie
Modérateur : Alexandre MOREAU

Comité scientifique temporaire « Conditions de mise en œuvre de la substitution des médicaments biologiques similaires »

Séance du 15 mai 2024
en visioconférence
9h00 – 13h00

Sujets abordés	Pour audition, information, adoption ou discussion	Présences
Ouverture de la séance et point sur les déclarations d'intérêts (DPI)	Information	Membres nommés
Auditions concernant les conditions de substitution des médicaments biologiques appartenant aux groupes biologiques similaires suivants et indiqués en rhumatologie.		
Adalimumab	Audition	Membres nommés et personnes auditionnées : Conseil National Professionnel de Rhumatologie Association Française de Lutte Antirhumatismale (AFLAR) Association France Spondyloarthrites (AFS) Association Nationale de Défense contre la Polyarthrite Rhumatoïde (ANDAR) Association Française des Polyarthritiques & des Rhumatismes Inflammatoires Chroniques (AFPRIC) Association KOURIR
Etanercept		
Tériparatide		